



Gestion des ports : les pêcheurs plaisanciers sont inquiets

Samedi matin, au centre des congrès, l'Amicale des pêcheurs plaisanciers (Appuopp), a tenu son assemblée générale.

Au niveau national, le secteur de la pêche de loisir représente 2,5 millions de pêcheurs en mer, pour un poids économique de 2 milliards d'euros.

En Bretagne, la filière génère environ 9 000 emplois. Le combat contre la taxe de mouillage a entraîné la création de la confédération du nautisme et de la plaisance qui regroupe usagers, industriels et gestionnaires de ports, soit 9 millions de pratiquants.

Claude Bougault, le président de l'Appuopp, qui compte 233 adhérents, a présenté le bilan annuel. Il a particulièrement insisté sur la gestion des ports départementaux (dix-sept dans les Côtes-d'Armor).

9 000 emplois en Bretagne

« Suite à la loi Notre, la propriété des ports peut être transférée à la Région, au Département, à une communauté de communes ou à une commune. Il leur revient de déposer leur candidature avant fin mars. Le Département a déposé la sienne pour le port d'Armor. »

Le maire, Thierry Simelière, a alors apporté des précisions sur la position de la commune, « Le dépôt de la candidature de la Ville sera à l'ordre du jour du prochain conseil muni-



Une assemblée générale bien suivie par les pêcheurs plaisanciers.

cipal. En effet, en cas de candidatures multiples, le préfet peut créer un syndicat mixte. Actuellement, un syndicat mixte gère le port d'Armor. Par contre, le port d'échouage et de carénage fait l'objet d'un budget annexe communal. La création par le préfet d'un nouveau syndicat mixte composé de la commune et du Département permettrait de fusionner ces deux entités en un seul budget. »

Dernier point important abordé au cours de la réunion : la sécurité. La loi dite « loi Leroy » sur la sécurité, actuellement en cours d'adoption, a été expliquée par Claude Bougault : « Les navires de plaisance battant pavillon étranger et dont le proprié-

taire est français, sont désormais soumis aux mêmes règles de sécurité et de titre de conduite que les navires sous pavillon français »

Du 26 avril au 3 mai, exposition, au centre des congrès, sur les différentes marines, organisée par Jean-François Villeneuve. **Le 15 mai**, Fête de la mer. **Du 20 au 22 mai**, Congrès national de la FNPPSE à Noirmoutier. **18 juin**, cérémonie du Viking. **Du 26 au 30 juin**, croisière vers Dinan. **21 juillet**, sortie pêche aux maquereaux et soirée grillade. **Contact** au tél. 06 60 82 90 90. Courriel : appuopp@orange.fr et blog : appuopp.wordpress.com